

**E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON**

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2016 – 13 du 7 juin 2016

Objet : Choix de l'attributaire de l'accord-cadre de maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation, de restauration et d'entretien du château

L'an deux mille seize, le 7 juin, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 2 juin 2016.

Etaient présents :**Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Alexandre Pueyo, Agnès Rafaitin**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat**Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise :** Geneviève Bernard**DRAC :** Isabelle Bournique**Personnalités qualifiées :****Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld**Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Annick Aubert**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon**Représentants du personnel :** Emmanuelle Evrard, suppléante

Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :**Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Jeanne Docteur**Personnalités qualifiées :****Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Jean-Charles Pinchon

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Absents excusés :**Membres élus des Collectivités :****Conseillers Départementaux :** Jean-Pierre Muller, Sophie Borgeon**Personnalités qualifiées :****Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Frédéric Frank, Bernard Toublanc**Etaient également présents :**

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Dolorès Fourrez, Assistante de gestion administrative et financière du Conseil départemental du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)
- Michel Hamard, stagiaire de l'EPCC

CONSIDERANT,

- la procédure négociée spécifique de maîtrise d'œuvre lancée par avis d'appel public à la concurrence le 14 août 2015.
- La réception de douze candidatures
- La pré-sélection par le jury, réuni en dates des 13 novembre 2015 et 3 février 2016, de quatre candidats admis à soumissionner
- La transmission des pièces du marché à ces quatre candidats
- Les offres reçues le 29 avril 2016
- Les nouvelles offres reçues après négociation le 13 mai 2016
- L'avis du jury réuni le 20 mai 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, autorise le directeur à :

- **Signer le marché et notifier l'attribution de l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation, de restauration et d'entretien du château à :**
Repellin Larpin & Associés Architectes
5 rue Amélie Bonnet
69006 Lyon
Siret n° 803 475 433 000 14
- **Négocier et attribuer les marchés subséquents**

Dans le respect des obligations et enjeux prioritaires de l'établissement ainsi que des financements obtenus.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 15




Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le